

# LETTRE DE DEMANDE DE LOTS POUR ASSOCIATION

**Nom de l'Association :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Destinataire :**

Nom de la société ou du particulier : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Objet :**

Demande de fourniture de lots pour l'association dans le cadre d'un événement ou d'une activité bénévole, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous solliciter afin d'obtenir des lots destinés à être distribués lors des manifestations organisées par notre association. Ces dons ou participations contribueront significativement au succès de nos événements et au soutien des causes que nous défendons.

Notre association, régulièrement déclarée conformément à la loi française, œuvre pour le bien commun dans les domaines suivants : [insérer les domaines d'action]. Nous organisons régulièrement des événements qui rassemblent un large public, offrant ainsi une visibilité valorisante pour les partenaires qui nous soutiennent.

Dans ce cadre, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir considérer notre demande et de nous faire part de votre éventuelle contribution sous forme de lots, cadeaux ou autres articles promotionnels.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour organiser, si vous le souhaitez, une rencontre afin de vous présenter plus en détail notre projet.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Nom du Président**

**Nom du Trésorier**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://juridique-administration.com/modele-lettre-demande-de-lots-pour-association/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-administration.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.